

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

VL Part R :	99,28 EUR
Actif net :	105,76 M EUR

INFORMATIONS PRODUIT

Information générale

Date de création : 14 novembre 2022
Horizon de placement recommandé : 3 ans
Forme juridique : FCP
Devise : EURO
Indicateur de référence : Aucun
Code ISIN part R : FR001400CNG5

Fonctionnement

Dépositaire : CACEIS Bank
Valorisateur : CACEIS Fund Administration
Montant minimum : 1 part
Valorisation : quotidienne
Règlement/livraison : J+2
Centralisation des S/R : 12h00

Frais

Frais de gestion financières : 0,50% TTC max
Frais de gestion administratifs : 0,10% avec un minimum de 50 000 euros TTC par an applicable dès la première année
Commission de surperformance : non
Commissions de souscriptions non acquises à l'OPCVM : 1,50% maximum
Commissions de souscriptions acquises à l'OPCVM: 0,20%
Commissions de rachat acquises à l'OPCVM : 0,20%
Commissions de rachat acquises à la société de gestion : 0,45% maximum

Gérants

Radoslav RADEV
Alexandre FERCI

Contacts

UBS La Maison de Gestion
contact@laimaisiondegestion.com
+33 1 53 05 28 00

OBJECTIF DU FONDS

L'objectif de gestion de LMDG IG FIX 2025 est d'offrir la performance d'un portefeuille constitué d'obligations de maturité 31 décembre 2025. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés ou souveraines de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB-).

PERFORMANCES ET INDICATEUR DE RISQUE

Perfs.	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans *	5 ans *
Fonds	-0,58%	-	0,28%	-	-	-

* Performances annualisées

INDICATEURS DE RISQUE

Risque	Volatilité historique	Volatilité 1 an	Ratio de sharpe 3 ans
Fonds	-	-	-

COMMENTAIRE DE GESTION

Contrairement à janvier, février fut l'objet de déceptions sur le marché obligataire. Alors que le marché tablait sur une pivot de la politique monétaire au cours du deuxième semestre 2024, les dernières communications des institutions laissent à penser que le cycle de hausse des taux devrait se poursuivre au deuxième semestre.

Les investisseurs s'attendaient à la fin de l'inflation cyclique mais les chiffres de croissance et d'inflation se sont révélés plus hauts qu'anticipés en Europe comme aux États-Unis.

Les banques centrales restent donc déterminées à lutter contre l'inflation en maintenant des taux élevés. Au États Unis, La FED s'est heurtée à une inflation (PCE) bien supérieure à ses attentes. En rythme annuel, la mesure d'inflation de prédilection de la Fed est ressortie à 4,7% contre un consensus de 4,3% après 4,6% en décembre. Hors inflation et alimentation, il a augmenté de 0,6% sur le mois de janvier. Dans ce contexte, après une hausse de 0,25% de ses taux directeurs, les responsables de la FED ont affirmé qu'ils « devront faire plus » face à une inflation qui ne faiblit pas.

Dans une volonté tout aussi affirmée de poursuivre la lutte contre l'inflation, La BCE a quant à elle augmenté ses taux directeurs de 0,5% suite à chiffre de l'inflation de 9,2% en décembre en estimation annuelle. La Banque Centrale Européenne craignant des hausses de salaires, prévoit que l'inflation va s'établir au-delà son objectif de 2% potentiellement jusqu'en 2025.

De l'autre côté de la Manche, la Bank Of England a monté ses taux à un niveau historique depuis 2008 à 4%. Dans ce contexte, le rendement du 10 ans allemand a affiché une hausse de +0,365% sur le mois de février, le 10 ans américain a quant à lui progressé de 0,44%, laissant de part et d'autre de l'atlantique une courbe toujours inversée.

L'iTraxx Main est faiblement remonté (+0,4) pour clôturer à 79,57 tandis que l'iTraxx Crossover a affiché un resserrement à 413,68 vs 414,37. La remontée récente des taux continue d'offrir une perspective de rendement attractive au regard du risque, en particulier sur le segment corporate qui reste particulièrement sain.

HISTORIQUE DES PERFORMANCES MENSUELLES

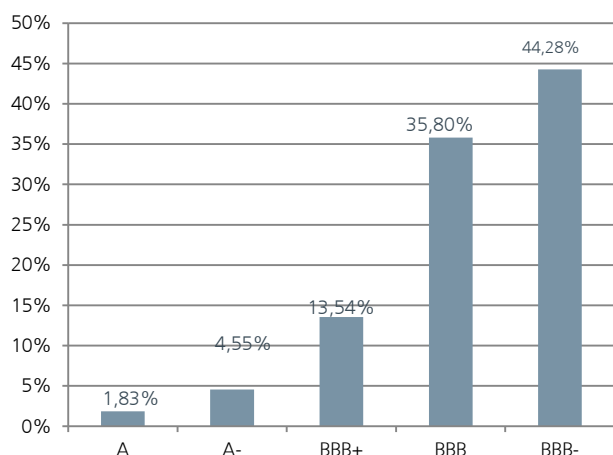
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2023 - Fonds	0,87	-0,58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,28
2022 - Fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-0,82	-

CHIFFRES CLEFS

Nombre de positions :	58
Poids moyen par ligne	1,67%
Rating moyen	BBB
Rendement actuariel net attendu ⁽¹⁾	4,32
Duration	2,22
Coupon	1,56

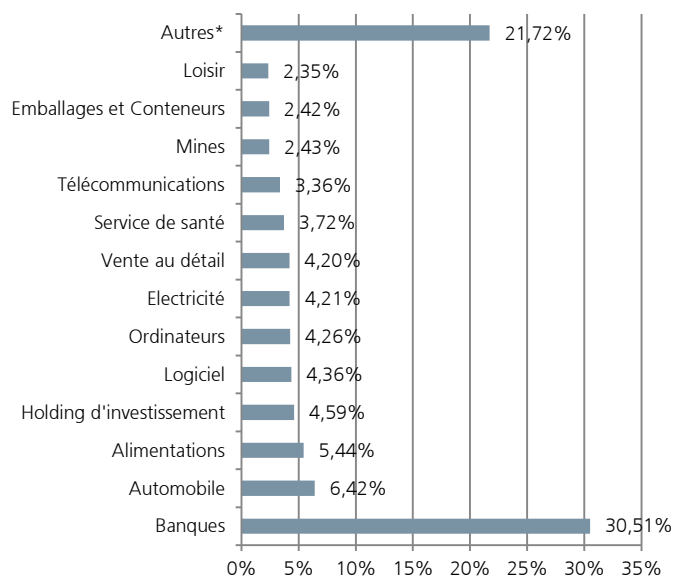
⁽¹⁾ Hors défauts éventuels

REPARTITION PAR NOTATION



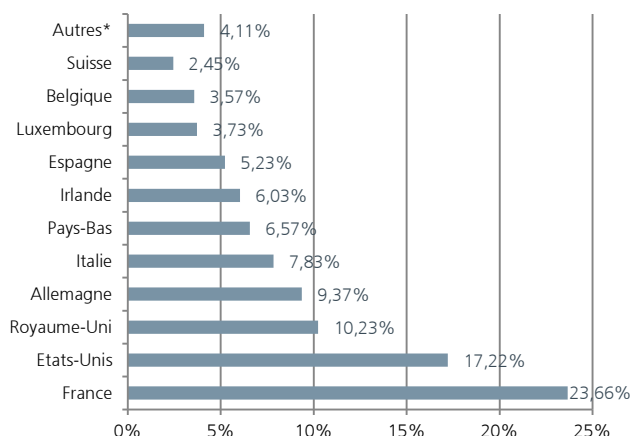
Notation de la société de gestion correspondant d'une manière générale à la moins bonne des notations des trois agences S&P, Moody's et Fitch, sur la base de la grille de S&P

REPARTITION SECTORIELLE



*Exposition < 2%

REPARTITION GEOGRAPHIQUE



*Exposition < 2%

PRINCIPALES POSITIONS

Valeur	Rdt	Duration	Poids
UBISOFT ENTERTAI 0% 2024	6,39	1,56	2,43%
CRITERIA CAIXA 0% 2025	3,30	2,31	2,38%
CREDIT SUISE 1,25% 2024	7,82	1,36	2,37%
IBM CORP 2,875% 2025	3,46	2,60	2,34%
SMURFIT KAPPA AQ 2,75% 2024	4,18	1,87	2,34%
MCDONALD'S CORP 2,375% 2024	3,66	1,72	2,29%
DEUTSCHE BANK AG 1% 2024	4,53	1,71	2,28%
HARLEY-DAVIDSON 0,9% 2024	3,91	1,71	2,27%
NIBC BANK NV 0,875% 2025	4,95	2,32	2,18%
SAGERPAR 0% 2026	3,15	3,08	2,06%

Rdt : rendement

GLOSSAIRE

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement, elle est représentée par le Lognormal de l'Ecart-Type annualisé de la performance du fonds. L'écart-type est la racine carrée de la variance des points de données par rapport à la moyenne. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué.

Ratio de Sharpe

Le Ratio de Sharpe indique si le rapport entre le risque d'un fonds et sa performance est bon ou mauvais, le principe sous-jacent étant que le gestionnaire aurait pu investir dans un actif sans risque. Dans ce but, la performance de l'actif sans risque est soustraite à la performance annualisée. Cette performance nette est ensuite divisée par le risque, représenté par la volatilité annualisée. Plus le ratio est élevé, meilleur est le fonds. Un ratio négatif indique que le Fonds a été moins performant que l'actif sans risque.

Indice de référence

Par exemple un indice obligataire ou un portefeuille d'indices, utilisé pour comparer la performance d'un portefeuille. Si le benchmark est un indice, on parle d'indice de référence.

Risque

Eventualité que survienne un dommage ou une perte en capital en raison, par exemple, d'une baisse du cours d'un titre ou de l'insolvabilité d'un débiteur. Dans la théorie des marchés financiers, le risque d'un placement ou d'un portefeuille se mesure à l'ampleur des fluctuations de rendement attendues.

Obligations "Cocos"

Les obligations contingentes convertibles sont des obligations perpétuelles, rachetables au gré de l'émetteur par une options d'achat de maturité définie lors de l'émission.

Duration et sensibilité

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée (resp. baisse) de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait (resp. monterait) de 2%.

Rendement actuariel à maturité

Le taux de rendement actuariel correspond au taux d'intérêt que percevrait un investisseur qui détiendrait une obligations jusqu'à son terme.

Rendeme

Le Yield to worst est potentiellement le plus faible taux de rendement actuariel que peut recevoir un investisseurs sur une obligation sans défaillance de l'émetteur. Celui-ci prend notamment en compte la possibilité d'un rappel d'obligation, c'est-à-dire la possibilité pour l'émetteur de rembourser l'obligation avant l'échéance.

Catégorie

La catégorie *Investment Grade* correspond aux notations des agences de rating situées entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Elles correspondent à un faible niveau de risque de défaut.

Catégorie

La catégorie High Yield ou « Haut rendement » correspond aux notations des agences de rating inférieures à la catégorie Investment Grade (BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent). Elles correspondent à un niveau de risque spéculatif.

AVERTISSEMENTS

Ce document est non contractuel. En cas de désaccord ou litige émanant de ce document, le prospectus complet fait foi. Le présent document est fourni à titre exclusivement informatif. Ce document a été élaboré par UBS La Maison de Gestion, société de gestion au capital de 1 167 600 euros, ayant son siège au 91 boulevard Haussmann 75008 Paris (381 950 641 RCS Paris) agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille en date du 20 juillet 2004 sous le numéro GP 04000042. Il ne constitue en aucun cas une offre ou un appel d'offre, ni même un conseil pour acheter ou vendre quelque placement ou produit spécifique que ce soit dans une quelconque juridiction. UBS La Maison de Gestion n'assume aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations établies, bien que ces informations proviennent de sources externes réputées fiables. Sous réserve du respect des obligations légales ou réglementaires à sa charge, UBS La Maison de Gestion ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de toute transaction relative au produit ou de tout investissement dans ce produit.

Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à toute décision d'investissement ou de désinvestissement, aux documents d'information légaux (DICI, prospectus) ainsi qu'au dernier état périodique. Vous pouvez obtenir ces informations en accédant librement à notre site Internet : <http://www.lamaisondegestion.com>. Ces documents, ainsi que le dernier rapport annuel de chaque produit, qui comportent des informations en termes de risques, de commissions et de coûts, peuvent également être obtenus sur simple demande écrite à l'adresse suivante : UBS La Maison de Gestion, 91 boulevard Haussmann 75008 Paris. La souscription des parts/actions de l'OPC est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine et reprise dans le prospectus) et dans les conditions prévues par le prospectus de l'OPC. UBS La Maison de Gestion attire votre attention sur le fait que la valeur d'une action de SICAV ou d'une part de FCP est soumise à l'évolution des marchés financiers et enregistre des fluctuations. Tout investissement dans des OPC peut comporter un risque plus ou moins important selon les marchés d'investissement y compris celui de la perte totale et soudaine de son investissement par l'investisseur. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs d'investissement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière, de l'expérience et de la compréhension des produits financiers ou des besoins propres à un destinataire précis. Le traitement fiscal dépend de la situation de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.